

Municipalité Notre-Dame-des-Bois

Procès-verbal de la séance ajournée du conseil de la municipalité de Notre-Dame-des-Bois tenue le 20 juillet 2020, à 19 h 15, au lieu ordinaire des séances, 35 route de l'Église, sous la présidence de Monsieur Yvan Goyette, Maire.

Sont présents :

District # 1 Madame Micheline Robert District # 2 Monsieur Gérard Doyon
District # 3 Madame Rita Fortier District # 4 Monsieur Claude Granger
District # 5 Monsieur Alfred Jr Beaudin District # 6

Secrétaire d'assemblée : Michel Marceau, directeur général et secrétaire trésorier.

1 Ouverture

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le président.

2 Ordre du jour

2020-07-175 Présentation et adoption de l'ordre du jour

ATTENDU QUE les membres du conseil renoncent à la lecture de l'ordre du jour;

Il est proposé par, Alfred jr Beaudin,
Appuyé et résolu unanimement;

D'adopter l'ordre du jour tel que déposé.
Adoptée

3 Citoyens et organismes locaux

3.1 Demande de dérogation du camping Kassiopé

ATTENDU QUE le conseil souhaite favoriser le développement de l'industrie touristique.

ATTENDU QUE la prestation des musiciens se terminera avant 23h

IL EST PROPOSÉ, par Alfred jr Beaudin;

Appuyé et résolu unanimement;

QUE la municipalité accorde une dérogation au camping Kassiopé pour qu'il produise un spectacle en septembre prochain.

4 Période de questions

Début : 19h34

Fin : 20H00

5 CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé, le président déclare la clôture de l'assemblée.
Il est 20h00.